

Direction générale des ressources humaines
Service de l'attractivité et de la politique des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu l'arrêté du 23 mai 2012 fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des épreuves des concours de recrutement dans le grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2012 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement de bibliothécaires assistants spécialisés de classe supérieure ;

Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de recrutement dans le grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Odile GRANDET
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Président

M. Thierry GROGNET
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Membres du jury

Mme Peggy BETTE
Bibliothécaire

Académie de PARIS

Mme Bénédicte BRINGTOWN-AGASSON
Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Académie de PARIS

M. Etienne CAVALIE
Conservateur en chef des bibliothèques

Académie de PARIS

M. Jean-Baptiste DELAVAL
Bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle

Académie de LYON

M. François GODIN
Conservateur des bibliothèques

Académie de BORDEAUX

Mme Nolwenn GOURET-CHEYROUX
Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Académie de NANTES

Mme Valérie L'HOSTIS
Bibliothécaire

Académie de NORMANDIE

M. Xavier LEVOIN
Conservateur des bibliothèques

Académie de PARIS

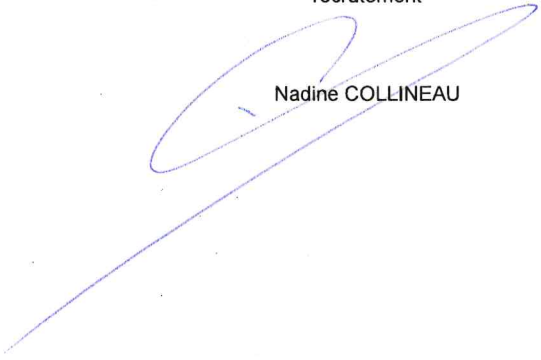
Mme Sophie MARTIN
Conservatrice des bibliothèques

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 3 décembre 2025

La sous-directrice de l'attractivité des métiers et du
recrutement



Nadine COLLINEAU